Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-241900133-20250929-DEL-2025-102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2025 Publication : 01/10/2025

N° DEL/2025-102



Séance du 29 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 23 septembre 2025

PRESENTS (34)

<u>Délégués titulaires (32)</u>: M. FERRÉ Charles, Mme AUDÉGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, Mme VITRAC Maryse.

Délégués suppléants (2): M. LOUCHART Arnauld, M. MALISSARD Jean-Yves.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme FORYS Claire, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (2):

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles.

Secrétaire de séance : Mme VITRAC Maryse.

<u>OBJET</u>: Projet de sentier de sensibilisation aux zones humides et construction d'un observatoire sur l'Etang de Gros

M. le Président expose au Conseil que le service environnement de la CCVEM, en partenariat avec la commune de Montaignac sur Doustre, porte un projet de sentier de randonnée de sensibilisation aux zones humides et construction d'un observatoire sur l'Etang de Gros. Le projet consiste à créer un observatoire sur pilotis permettant d'observer la faune et la flore des zones humides ainsi qu'un chemin d'accès sur lequel sera implanté plusieurs panneaux d'information et de

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 019-241900133-20250929-DEL-2025-102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2025 Publication : 01/10/2025

sensibilisation aux milieux humides. Ce projet s'intègre au développement du territoire et à la valorisation de notre patrimoine naturel.

Le contrat de cohésion des territoires 2023-2025 conclu avec le Département de la Corrèze prévoit la création d'un pôle économique pour un montant de 786 000€ € HT, subventionné à hauteur de 157 200 € (20%). Ce projet étant reporté au budget 2026, il est proposé de redéployer une partie des crédits de ce projet au titre du projet sur les sentiers de randonnée pédestre à hauteur de 8 000€ soit 20%.

M. le Président propose également de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50%.

Le montant estimatif du projet est fixé à 40 000 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- Conseil départemental de la Corrèze : 8 000 € HT (20%)
- Agence de l'Eau Adour Garonne : 20 000 € HT (50%)
- Autofinancement CCVEM: 12 000 € HT (30%)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** le projet de sentier de sensibilisation aux zones humides et construction d'un observatoire sur l'Etang de Gros,
- Arrête le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessus,
- Autorise M. le Président à solliciter la conclusion d'un avenant au contrat de cohésion des territoires 2023-2025 avec le Département de la Corrèze afin de redéployer les crédits relatifs à la création d'un pôle économique, pour un montant de 8 000 € estimatif,
- **Autorise** M. le Président à solliciter les aides susceptibles d'être attribuées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat.
- Autorise M. le Président à signer la convention avec les propriétaires,
- Autorise M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

POUR: 36 CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Extrait certifié conforme, Lapleau, le 30 septembre 2025

Ventauour Egletons Monédières

Le Président,

Carrefour de l'Epinette 19550 Lapleau

05 55 27 69 26

Charles FERRÉ